

**Fonds régions et ruralité – volet 1 Soutien au rayonnement des régions
Premier appel de projets - automne 2020**

Joliette, le 20 octobre 2020 | La Table des préfets de Lanaudière, mandaté à titre de comité régional de sélection de projets du Fonds régions et ruralité (FRR) volet Soutien au rayonnement des régions, lance aujourd'hui le premier appel de projets dans le cadre de ce Fonds. Cet appel de projets se tiendra du 20 octobre au 4 décembre 2020.

Les sommes disponibles provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permettront de financer des projets à une hauteur maximale de 750 000 \$ sur trois ans, dont un maximum de 100 000 \$ seront décaissés la première année. Les projets soumis devront répondre aux priorités régionales et incarner l'innovation, la concertation (le partenariat) et le développement durable. Les priorités régionales peuvent être consultées au www.prefetslanaudiere.com dans la section « soutien au financement ». Comme le prévoient les critères de ce volet du FRR, les projets devront avoir des retombées sur le territoire de plus d'une MRC.

« À travers le Fonds régions et ruralité, la Table des préfets dispose de moyens pour soutenir des initiatives prometteuses et nécessaires au développement de notre région. Avec ce premier appel de projets, c'est un montant de 750 000 \$ qui est rendu disponible pour l'année 2020-2021. Nous savons que nous pourrions à nouveau faire une différence et permettre à des initiatives structurantes de se concrétiser. » explique M. Normand Grenier, président de la Table des préfets de Lanaudière.

Le cadre normatif régional du volet Soutien au rayonnement des régions du FRR est disponible sur le site Internet du MAMH en cliquant sur [ce lien](#). Les projets devront être acheminés au plus tard le 4 décembre 2020 à 16 h 30 en remplissant le formulaire en ligne sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

À propos de la Table des préfets

La Table des préfets de Lanaudière, fondée en 1995, est une instance politique ayant pour principal objectif de permettre aux MRC du territoire lanauois de se concerter sur des dossiers régionaux et d'échanger sur des enjeux communs. Elle a aussi pour mandat de maintenir un lien avec les organismes socio-économiques du territoire et d'assumer la gestion d'ententes à caractère régional. Elle agit également à titre de comité régional de sélection de projets soumis dans le cadre du Soutien au rayonnement des régions du FRR.

-30-

SOURCE :

Madame Dominique Masse
Directrice de la Table des préfets de Lanaudière
dmasse@prefetslanaudiere.com
450 758-7089